

Nos références :

EARL LE PIC

N° de dossier : 2026508676
Pour nous contacter :

☎ 05 34 28 76 52@ : sinistre.dab@groupama-oc.com

Merci de noter le n° de dossier dans l'objet de votre mail (les 10 chiffres sans espace)

✉ : GROUPAMA D'OC

Sinistres Dommages aux biens

TSA 62202

31131 BALMA CEDEX

Merci de reporter le n° de dossier sur tous vos documents

EARL LE PIC

REP PAR MR BESSOU LAURENT

151 ROUTE DE BAYOR

LE PIC

46250 MARMINIAC

Le 23 février 2026

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu le rapport d'expertise concernant votre sinistre tempête du 11/02/2026.

Suite à l'analyse de votre dossier, vous trouverez ci-dessous le détail de votre indemnité selon les dispositions de votre contrat :

DESTINATAIRE:	EARL LE PIC (Assuré)					
POSITION DE L'ASSURÉ:	En attente position client					
NATURE DES DOMMAGES	VÉTUSTÉ CONTRACTUELLE	PLAFOND	INDEMNITÉ IMMÉDIATE	INDEMNITÉ DIFFÉRÉE	DÉPASSEMENT DE PLAFOND	DÉCOUVERT DE VÉTUSTÉ
IMMOBILIER	1520 €		7205 €	1520 €		
Couverture			325 €	0 €		
Descriptif	Repris ponctuelle de 5m² de couverture Quantité:5,00m² PU:65,00 TVA:0,00%					
Couverture	0 %	0 €	800 €	0 €		
Descriptif	remise en place pannes et scellement Quantité:1,00ens PU:800,00 TVA:0,00%					
Couverture	20 %	1120 €	4480 €	1120 €		0 €
Descriptif	remplacement couverture fibrociment non amiantée Quantité:120,00m² PU:46,67 TVA:0,00%					
Couverture	20 %	160 €	640 €	160 €		0 €
Descriptif	engin télescopique pour accès aux couvertures Quantité:1,00ens PU:800,00 TVA:0,00%					
Couverture	20 %	240 €	960 €	240 €		0 €
Descriptif	protection par bâchage Quantité:120,00ens PU:10,00 TVA:0,00%					
ou un numéro	1520 €		7205 €	1520 €		
		PÉNALITÉ				
		FRANCHISE	872,5 €			
		TOTAL INDEMNITÉ	6332,5 €	1520 €		

***le 2ème règlement sera effectué sur présentation des factures selon le montant des dommages :**

- Pour les biens immobiliers dans un délai de 2 ans : vétusté remboursable dans la limite de 25%.
- Pour le mobilier, dans un délai de 6 mois.

Ainsi, nous vous effectuons ce jour le 1er règlement par virement bancaire, de 6 332,50 euros au titre de votre préjudice (selon détail ci-dessus).

Restant à votre écoute, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Gaelle LE CALONNEC

EARL LE PIC

Références

N° sinistre : 2026508676

Dossier suivi par : Monsieur Bastien BOUSCARY

N° client : 52034659

Comment adresser vos documents en lien avec votre sinistre ?

Gardez toujours les originaux, envoyez la copie des documents.

Choisissez le mode d'envoi qui vous convient :

Depuis www.groupama.fr

Connectez-vous à votre **ESPACE CLIENT** * et déposez vos documents dans le pavé **CONSULTER MES SINISTRES**. Simple et facile, vous retrouvez dans cette rubrique en ligne toutes les étapes de suivi de votre dossier 24H/24 et 7J/7.

** service non disponible pour les sinistres prévoyance*

Par courriel : sinistre.dab@groupama-oc.com

Notez toujours votre **n° de sinistre** (sans espace et sans tiret) dans l'objet de votre mail et complétez le avec le descriptif de la pièce envoyée (exemple : Facture, Devis ...) pour faciliter sa prise en charge.

Par courrier postal :

Utilisez cette fiche pour tout envoi postal, et la positionner dans l'enveloppe devant toutes les autres pièces.

Envoyez le courrier à

GROUPAMA D'OC

Sinistres Dommages aux biens

TSA 62202

31131 BALMA CEDEX

Commentaires éventuels :

Retrouvez aussi vos contrats et le suivi de vos sinistres sur votre smartphone avec l'appli « Groupama et moi »*.

Groupama d'Oc

Siège social : 14, rue Vidailhan CS 93105 31131 BALMA CEDEX - 391 851 557 RCS Toulouse

www.groupama.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'A.C.P.R. - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09